

## Conférence de presse

### **Introduction**

A quelques semaines de la fermeture de l'hôpital de Montbéliard, cette conférence de presse a pour but faire le point de ce qui a avancé, des problèmes qui demeurent et de l'action CGT pour la défense de l'hôpital public et de la réponse aux besoins de soins de la population.

#### **Rappel des actions menées cette année :**

- Le 24 février dernier, nous avons organisé une conférence de presse (ER du 25 février) pour faire connaître à la fois nos inquiétudes et nos propositions.
- Le 5 mars, nous étions devant l'hôpital Bouloche avec un tract 4 pages, pour discuter avec les usagers et le personnel de l'hôpital pour informer, recueillir les avis et les propositions.
- Le 10 mars, nous avons tenu une réunion publique à Montbéliard (ER du 11 mars)
- Le 24 mai, réunion publique à Belfort avec Christophe Prud'homme, de la CGT Santé, porte-parole de l'Association de Médecin Urgentiste de France (AMUF).

Ces différents échanges nous ont permis d'affiner nos propositions et de soulever la question du Partenariat Public Privé (PPP avec Vinci)

- Le 30 septembre, la question de l'offre de soins, a été, avec le montant des pensions, au cœur de la manifestation des retraités à Montbéliard.
- Le 8 novembre, manifestation des usagers et personnels de santé devant l'ARS à Besançon.

#### **Rappel des revendications que nous avons portées**

- 1) Augmentation des capacités d'accueil (nombre de lits) et de l'effectif à l'hôpital de Trévenans.
- 2) Un centre de santé de proximité à Montbéliard, permettant des consultations de médecines, neurologie, cardiologie, etc.
- 3) Un service local de petites urgences de jour
- 4) La gratuité du parking à l'hôpital de Trévenans et l'amélioration de l'accès et de la desserte
- 5) La sortie du partenariat public privé avec VINCI qui va grever le budget de l'hôpital.

#### **Sur la question des cliniques privées,**

Nous rappelons qu'elles se focalisent sur les activités de chirurgie et même de chirurgie ambulatoire, qui sont les plus rentables, avec une double conséquence :

- D'une part cela ne répond pas à l'éventail des besoins de la population
- D'autre part, en privatisant les activités « rentables », on fragilise toujours plus l'hôpital public, d'autant plus que les cliniques privées cherchent à débaucher les chirurgiens du public. Nous comprenons la réaction de la direction de l'hôpital qui a découvert un peu tard qu'elle s'était faite bernée. Quand nous dénonçons la perte de lits, elle nous disait que ce n'était pas vrai et aujourd'hui elle découvre qu'en acceptant ces restrictions, elle n'a fait qu'ouvrir la porte au privé.

## Un premier bilan

### Ce qui a avancé :

#### 1) L'augmentation du nombre de lits à l'hôpital de Trévenans

A l'origine, le projet prévoyait 772 lits, nous en obtenons finalement 820.

Ce n'est sans doute pas encore suffisant mais c'est une avancée. La direction se garde une marge de manœuvre en ayant prévu des chambres « individuelles » transformables en chambre à 2 lits.

#### 2) Le maintien de consultations de proximité à Montbéliard

Elles auront lieu sur le site du Mitan dans une dizaine de discipline et éviteront aux habitants du pays de Montbéliard de se déplacés jusqu'à Trévenans. Elles contribueront à désengorger Trévenans.

Nous nous réjouissons de leur mise en place et nous veillerons à ce qu'elles soient pérennisées.

#### 3) Une augmentation du nombre de places de parking pour le personnel

La Direction de l'hôpital a enfin compris que pendant la période de « passage des consignes » les équipes du matin et de l'après-midi se chevauchent et qu'il faut dimensionner le parking du personnel en conséquence. Nous avons obtenu un agrandissement avec 250 places supplémentaires.

### Ce qui manque toujours :

#### 4) Un service local de petites urgences de jour

Nous rappelons que les médecins urgentistes ont alerté avec nous sur le regroupement de toutes les urgences à Trévenans, au-delà des problèmes d'accès et de parking, c'est la gestion d'un service où l'on estime qu'il y aura entre 70 et 75 000 passages par an qui semble irréaliste, si l'on veut avoir des conditions d'accueil convenables pour les usagers et des conditions de travail acceptables pour le personnel médical. Cette revendication demeure et risque malheureusement de resurgir avec plus d'acuité dans les prochains mois.

#### 5) La gratuité du parking

Certes, le tollé soulevé par l'annonce d'un parking payant à Trévenans a amené Eiffage à annoncer une tranche gratuite de 2 heures 29.

Ce qui signifie que les visiteurs, pour une simple visite de « courtoisie » n'auront pas à payer, mais Eiffage se rattrape sur tous ceux qui devront rester plus longtemps en raison d'un problème plus grave.

Les tarifs annoncés :

[http://retraitescgtps.free.fr/C\\_Vie\\_Offre\\_soins\\_2016\\_11\\_05\\_Tarif\\_parking\\_hopital.html](http://retraitescgtps.free.fr/C_Vie_Offre_soins_2016_11_05_Tarif_parking_hopital.html)

Les forfaits (54 € les 30 heures) montrent bien ce que va coûter d'être au chevet d'un proche.

A noter : Avec le dispositif annoncé de reconnaissance des plaques d'immatriculation, si c'est le père qui est au chevet de son enfant le matin, et la mère l'après-midi, s'ils viennent avec la même voiture, ils paieront plein pot !

La CGT appelle les usagers à participer aux actions qui seront organisés pour exiger la gratuité !

#### 6) Les conditions de travail du personnel

Elles restent problématiques.

La baisse d'effectif et la fusion des équipes de Belfort et Montbéliard entraînent des changements de services qui ne sont pas toujours souhaités et provoquent un stress supplémentaire

Venir au travail risque de rester problématique jusqu'à la fin des travaux sur la bretelle d'autoroute, prévue pour 2020. Le problème se pose bien sûr aussi pour les ambulances et les usagers.

Le manque de desserte par transport collectif, principalement depuis Montbéliard et Héricourt. Il est urgent que les élus apportent des solutions.

Le nombre de places de crèche pour les enfants du personnel est revu à la baisse. Cette situation est aggravée par le fait que la direction réserve des places au titre de « l'attractivité » pour attirer de nouveaux médecins.

Il convient enfin de noter que la période du déménagement va être difficile à gérer pour le personnel. Puisque des services seront encore à Montbéliard et Belfort, pendant que les laboratoires d'analyse seront à Trévenans entraînant des déplacements et des délais supplémentaires.

**La mobilisation doit donc se poursuivre. Et la CGT s'implique pour faire converger les actions du personnel et des usagers.**

**Toutefois, nous avons un obstacle à lever, le PPP avec Vinci qui va plomber le budget de l'hôpital au détriment du personnel et des usagers**

## **Le PPP**

Avec le partenariat public privé, la construction du pôle logistique de l'hôpital (lingerie, restauration, ...) a été confié à Vinci.

D'après les quelques chiffres qui ont transpiré, le coût de construction pour Vinci s'élèverait à 44,2 millions €. En échange, Vinci pourra facturer à l'hôpital 6,2 millions € de loyer annuel pendant 25 ans soit 155 millions € (3,5 fois le prix).

Et cela au détriment du budget de l'hôpital qui devrait servir aux équipements, à l'accueil des patients, aux effectifs.

A ce jour, ces chiffres ne sont ni confirmés ni infirmés, la direction de l'hôpital se réfugiant derrière le « secret des affaires ». Pour la CGT, il n'y a pas de secret des affaires qui tienne, lorsqu'il s'agit d'argent public.

De nombreuses études montrent que par le biais des PPP, les 3 grands groupes VINCI, BOUYGUES, EIFFAGE, réalisent des bénéfices faramineux au détriment de notre système de santé qui se trouve, de ce fait, en partie privatisé. Il a ainsi été démontré que pour l'hôpital sud-francilien (Evry/Corbeil) le surcoût était de 500 millions € ! La mobilisation des personnels et des usagers, ont finalement permis de dénoncer le contrat liant l'Hôpital à Eiffage.

Alors que l'Angleterre, qui était pionnière en matière de PPP a décidé d'y renoncer, alors que des rapports officiels en dénoncent les conséquences, les considérant comme des « bombes à retardement » il est anormal que l'Hôpital Nord Franche-Comté se trouve engagé pour 25 ans dans un PPP.

La CGT souhaite que, comme pour l'hôpital sud-francilien, la Chambre Régionale des Comptes soit saisie pour étudier le coût du PPP pour l'Hôpital nord Franche-Comté.

Pour que la saisine de la Chambre Régionale des Comptes ait une chance d'être prise en compte, il faut que la demande émane soit du préfet, soit d'un élu (député, sénateur ...)

C'est pourquoi la CGT adresse une lettre ouverte aux députés, sénateurs, présidente de région et maires des grandes villes afin de leur demander d'intervenir dans ce dossier. (voir lettre jointe).

*A Audincourt, le 12 décembre 2016*